



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général de la
défense
et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2017/83-M01

**eTravel v2.2 on MultiApp v4.0.1 platform,
PACE, EAC and AA activated
Certificat de référence : ANSSI-CC-2017/83**

Paris, le 7 juin 2022

Le directeur général de l'Agence nationale de la
sécurité des systèmes d'information

Guillaume POUPARD

[ORIGINAL SIGNE]



AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Centre de certification
51, boulevard de la Tour Maubourg
75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

1 Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2017/83, eTravel v2.2 on MultiApp v4.0.1 platform, PACE, EAC and AA activated, Version de l'application eTravel : 2.2, Version de la plateforme Java Card MultiApp : 4.0.1, 10 janvier 2018.
[SUR]	Procédure : Surveillance des produits certifiés, référence ANSSI-CC-SUR-P-01.
[R-S01]	Rapport de surveillance ANSSI-CC-2017/83-S01, eTravel v2.2 on MultiApp v4.0.1 platform, PACE, EAC and AA activated, 16 septembre 2020.
[MAI]	Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01
[IAR]	<i>Impact Analysis Report eTravel v2.2 on MultiApp v4.0.1 maintenance</i> , référence D1562584, version 1.0, 8 novembre 2021, THALES DIS FRANCE SAS.
[RM-Lab]	<i>Evaluation Technical Report Addendum, CASSIDY-E CC project</i> , référence CASSIDY-E_ETR_ADD_v1.0, version 1.0, SERMA SAFETY & SECURITY.
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.</i>
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.</i>

Note : Le produit objet de la présente maintenance a été initialement développé par la société GEMALTO devenue aujourd'hui THALES DIS FRANCE SAS.

2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « eTravel v2.2 on MultiApp v4.0.1 platform, PACE, EAC and AA activated » développé par la société GEMALTO devenue aujourd'hui THALES DIS FRANCE SAS, et par INFINEON TECHNOLOGIES AG.

Le produit « eTravel v2.2 on MultiApp v4.0.1 platform » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2017/83 (référence [CER]).

3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que les modifications dans le cycle de vie ont été opérées :

- déplacement de sites de service informatiques.

Le CESTI en charge de l'évaluation initiale a émis un rapport d'évaluation partielle (référence [RM-Lab]) pour réévaluer les composants d'assurance ALC impactés par l'évolution du cycle de vie du produit.

4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M01] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	<i>MultiApp V4.0.1: AGD PRE document - eTravel v2.2</i> , référence D1433280, version 1.0, 26 juin 2017.	[CER]
	<i>eTravel v2.2 and 2.3 Reference Manual</i> , référence D1392378, 24 août 2017.	[CER]
	<i>Global Dispatcher Personalization Applet User Guide</i> , référence D1390286D, 30 mai 2017.	[CER]
	<i>MultiApp V4.0.1: AGD OPE document - eTravel v2.2</i> , référence D1433279, version 1.0 du 26/6/2017.	[CER]
	<i>Rules for applications on Multiapp certified product</i> , référence D1390963, version 1.1, juin 2016.	[CER]
	<i>Guidance for secure application development on Multiapp platforms</i> , référence D1390326, version A01 de février 2016.	[CER]
	<i>Verification process of Gemalto non sensitive applet</i> , référence D1390670, version A01 de février 2016.	[CER]
	<i>Verification process of Gemalto non sensitive applet</i> , référence D1390670, version A01, février 2016.	[CER]
	<i>Verification process of Third Party non sensitive applet</i> , référence D1390671, version A01, février 2016.	[CER]
	<i>MultiApp V4.0.1 AGD_PRE document - Javacard Platform</i> , référence D1431347, version 1.0, 28 septembre 2017.	[CER]
	<i>MultiApp V4.0.1 Javacard Platform AGD_OPE document</i> , référence D1432683, version 1.1, 28 septembre 2017.	[CER]
[ST]	Cibles de sécurité de référence: <ul style="list-style-type: none"> - <i>eTravel v2.2 on MultiApp v4.0.1 platform, PACE, EAC and AA activated Security Target</i>, référence D1433278, version 1.1, 12 octobre 2017. Version publique : <ul style="list-style-type: none"> - <i>eTravel v2.2 on MultiApp v4.0.1 platform, PACE, EAC and AA activated Security Target Lite</i>, référence D1433278, version 1.1p, 12 octobre 2017. 	[CER]
[CONF]	<i>MultiApp V4.0.1: ALC LIS document - eTravel v2.2</i> , référence D1438057, version 1.3, 02 novembre 2021	[RM-01]

5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

6 Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs.



¹ La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : www.sogis.eu.

² La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : www.commoncriteriaportal.org.